

mis par un enfant de quatre ans... Meurtre involontaire, cela va sans dire. Voici ce qui s'est passé : Un marchand de sable, nommé Emery, demeurant 18, impasse du Progrès, à Paris, avait laissé son fils, âgé de six mois, avec un autre petit garçon de la maison, de quatre ans à peine. Celui-ci, prenant au sérieux son rôle de gardien, et craignant que le bébé n'eût froid dans son berceau, jeta sur lui, à grand-peine, cinq ou six oreillers, qui étouffèrent le pauvre petit. Quand M. Emery entra, il y avait deux heures que l'enfant était mort.

Dans la nuit du 30 au 31 mai dernier, un vol avec effraction était commis à la gare de Creil (chemin de fer du Nord). D'audacieux malfaiteurs pénétraient dans les bâtiments de la messagerie (petite vitesse), descendaient le coffre-fort fixé au mur, l'emportaient sur le chemin de halage, où on le retrouvait, le lendemain seulement, brisé à coups de maillet, et vide, naturellement.

Ce coffre-fort, heureusement, ne contenait pas la somme considérable que les voleurs y supposaient enfermée. Ils n'y trouvèrent que 693 francs 15 centimes, et quatre obligations déposées par un actionnaire pour en avoir le paiement à Paris.

L'enquête la plus sévère, faite au sujet de ce vol par la police locale, resta sans résultat. Il est évident que les voleurs n'étaient pas du pays et devaient avoir pris la fuite, une fois leur opération consommée. Les choses en étaient là, quand hier un jeune homme se présenta au bureau des titres de Paris, et exhiba une obligation émise en janvier, dont il demanda le paiement.

Justement le chef de bureau rentrait. Il reconnut cette obligation pour une de celles qui lui étaient signalées comme soustraites à Creil. Il engagea le porteur à entrer, ce que celui-ci fit sans difficulté, et envoya chercher de suite M. Masse, commissaire de police de la gare du Nord.

A la demande de ce magistrat, l'individu soupçonné déclara avec un accent de véritable franchise qu'il n'était qu'un commissionnaire, et que le propriétaire de l'obligation l'attendait à la porte du Café de la Gare, au coin du boulevard de Denain.

Je suis marchand de cannes, dit-il. Comme j'offrais ma marchandise à la porte du café, un monsieur qui prenait un bock m'a acheté une canne de 2 francs et m'a donné ce titre, en me disant d'aller le toucher et de lui en rapporter le montant, sur lequel il me paierait.

Et retrouveriez-vous ce monsieur ?

Parbleu ! monsieur le commissaire ; il doit m'attendre.

Sur la désignation du marchand de cannes, on aperçut en effet un grand gaillard, attablé tranquillement et fumant sa pipe. On le mit en état d'arrestation et on l'emmena avec l'autre. Mais au milieu du boulevard, il donna un croc-en-jambe à l'agent qui le tenait et se mit à fuir à toutes jambes.

Plusieurs personnes s'élançèrent à sa poursuite, et enfin, grâce à un cocher qui lui barra le passage, on réussit à le rattraper et à le ramener à la gare, où on l'interrogea à son tour.

Il commença par nier, disant se nommer Joseph Péters, être étranger et ignorer ce dont il s'agissait.

Sa confrontation avec le marchand de cannes et les personnes qui l'avaient vu lui remettre l'obligation le fit changer de langage. Il prétendit alors être ancien sous-officier aux cuirassiers blancs de Bismarck, et avoir eu cette obligation comme part de pillage, en 1870, alors que le fameux Glaser avait pris la direction de la ligne du Nord, pour le compte de la Prusse. Enfin, à bout de tergiversations, il avoua se nommer Johann Péters, né à Bisbach (Prusse rhénane), et avoir commis le vol de Creil avec un sieur Louis-Joseph, parti après le partage.

Péters a été envoyé à la disposition de M. le procureur de la République de Senlis.

ASSEMBLÉE NATIONALE
Présidence de M. BUFFET.

Séance du 11 juin.

La séance est ouverte à 2 heures 30 minutes.

Adoption du procès-verbal après une rectification de M. Tribert.

lément noble, l'harmonieux balancement de sa taille souple sur ses hanches accentuées, et le battement des deux ailes de sa coiffure, qui caressait doucement ces cheveux bruns, massés sur sa nuque en un chignon opulent — et sincère.

Il était difficile de se figurer une plus brillante image de la jeunesse dans sa fleur, et l'on comprenait toutes les louanges qu'elle arrachait à ceux qui la voyaient.

Mais ces louanges, qui sans doute eussent charmé, si elle les avait entendues, celle qui en était l'objet, irritait au contraire, la nature ombrageuse de son amoureux sur le retour. Il ne pardonnait pas à ces hommes la façon trop libre dont ils s'exprimaient sur le compte de la jeune fille, et, s'il se fut écouté, il leur eût volontiers étranglé la parole dans la gorge.

La possibilité d'un mariage prochain, qu'il ne voyait aucun moyen d'empêcher, le mettait en quelque sorte hors de lui-même, et il sentait par avance les mille aiguilles de la jalousie, dont les pointes d'acier s'enfonçaient dans sa poitrine pour la première fois.

Louis ENAULT.

La suite au prochain numéro.

CONFÉRENCES ADRESSÉES aux mères chrétiennes, par M. l'abbé Th. Pierret, docteur en théologie, archiprêtre, curé de Réthel. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr. Landriot, évêque de Rouen par S. G. Mgr. Regnaud, évêque de Chartres. — Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.

Reprise de la discussion sur les chemins de fer de l'Est.

M. Georges conclut le rachat des chemins de fer par l'Etat et fait valoir les services rendus par la compagnie de l'Est ainsi que le préjudice causé par le démembrement de son réseau.

Il n'est que juste que la Compagnie soit indemnisée, sinon du tout, du moins d'une partie des pertes par elle éprouvées. Or, l'évaluation de ces pertes conduit à un total bien supérieur au chiffre de l'indemnité fixée par la convention. L'orateur adjure donc l'Assemblée d'approuver cette convention non seulement au nom de l'intérêt de la Compagnie, mais au nom de l'intérêt de l'Etat lui-même.

M. Pouyer-Quertier combat la clôture par ce motif que la combinaison financière dont il est l'auteur n'a pas été suffisamment discutée.

L'orateur s'étonne que ni le ministre des finances, ni la commission des chemins de fer n'aient donné leur avis. M. Pouyer-Quertier demande l'ajournement.

M. le Ministre des finances s'en réfère à la décision de l'Assemblée ; après avoir reconnu que l'Etat est débiteur, l'orateur estime que l'annuité de 20 millions 500 mille francs n'est pas exagérée. Quant au rachat par l'Etat, le ministre repousse cette conclusion dans l'intérêt même de l'Etat.

Répondant au projet Pouyer-Quertier, le ministre le repousse aussi, car il importe de ne pas toucher au billet de banque qui nous a rendu tant de services et rendra encore des services à condition qu'il ne soit pas déprécié. Or, qui a fait la valeur du billet de banque, c'est la sagesse des statuts de cet établissement. Repoussons donc toute conclusion qui déprécie le bill-t.

M. Pouyer-Quertier vient parler du texte d'une convention passée en 1872 entre l'Etat et la Compagnie de l'Est et créant une rente annuelle inférieure de 2 millions à l'annuité nouvelle ; or, qu'est devenue cette convention ? Sur la question des voies et moyens, l'orateur tout en reconnaissant la clarté des explications données par M. Magné, toutefois il ne croit pas moins devoir nous maintenir contre le ministre la combinaison dont il est l'auteur. Nul plus que lui n'a le respect du billet de banque, il l'a prouvé, mais il ne voit pas en quoi son projet peut lui nuire.

M. le ministre des travaux publics entreprend de nouveau de prouver la nécessité d'accorder l'annuité de 20 millions 500,000 francs.

La clôture de la discussion générale est prononcée.

A demain la discussion des articles. Dépôt par le garde des sceaux d'un projet tendant au retrait d'une proposition qui avait pour objet d'allouer des pensions aux membres non remplacés de l'ancien conseil d'Etat.

La séance est levée à 5 heures 30.

Nous avons publié dans notre édition de ce matin les nouvelles et dépêches suivantes :

Le Journal officiel, qui nous arrive ce matin seulement, contient quelques documents intéressants :

M. le général de division Chanzy, commandant le 7^e corps d'armée, membre de l'Assemblée nationale, est chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur civil de l'Algérie, en remplacement de M. le vice-amiral comte de Gueydon appelé à d'autres fonctions. Il commandera les forces de terre et de mer.

Par décret, en date du 9 juin, M. le baron Baude est nommé ministre plénipotentiaire de France près S. M. le roi des belges, en remplacement de M. Ernest Picard, dont la démission est acceptée.

M. Pascal a remis entre les mains de M. le président de la République, qui l'a acceptée, sa démission des fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

Par décret en date du 3 juin, M. le centre-amiral baron Duperré a été nommé chef d'état major et chef du cabinet du ministre de la marine et des colonies, en remplacement de M. le centre-amiral Krantz, appelé à d'autres fonctions.

Décrets portant nominations dans la Légion d'honneur et conférant la médaille militaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

A la suite de la séance d'aujourd'hui, M. Pascal, sous-secrétaire d'Etat, a écrit à M. le ministre de l'intérieur une lettre dans laquelle il déclare qu'en présence de la fausse interprétation donnée par une partie de l'Assemblée à une dépêche confidentielle lue à la tribune, il croit devoir se démettre de ses fonctions.

Londres, 11 juin.

La reconstruction du palais Alexandra a été décidée.

Bruxelles, 11 juin.

Elections pour la seconde chambre.

— MM. Stieltjes et Delange, anciens députés, appartenant au parti libéral, ont été élus. Un second tour de scrutin aura lieu entre M. Jolles, libéral, ancien député, et M. Cabins, candidat conservateur.

Les résultats des élections dans les provinces sont encore très-incomplètement connus.

New-York, 11 juin.

Une explosion a eu lieu dans une mine de charbon à Shamokin (Pennsylvanie). Il y a 15 morts.

Le jury a accordé à Stokes, l'assassin de M. Fisk, la faveur de passer devant de nouveaux juges.

Perpignan, 11 juin, 7 h. 30, matin.

On mande de Barcelone :

« Les carlistes ont coupé la voie ferrée et la ligne télégraphique à Lagare de Bellpuig, sur le chemin de fer de Saragose ; ils ont resserré le blocus de Manresa, où rien n'entre ni ne sort. Les agriculteurs ne peuvent pas rentrer leurs récoltes.

« A Iguualdad, la colonne réorganisée du général Velarde et mise sous le commandement Cabrinety, a été la proclamation de la République fédérale avec la commission d'enquête qui accompagne Cabrinety. »

Avignon, 10 juin.

Résultat du scrutin pour l'élection d'un conseiller général dans le canton de Bollène :

Inscrits, 4,870. — Votants 1,934. M. Soudreau, candidat unique (radical), a obtenu 1,913 voix. — 21 bulletins nuls. — 2,936 abstentions.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles, le 11 juin soir :

Le prince Orloff a présenté aujourd'hui au président de la République ses nouvelles lettres de créances.

On croit que le poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur sera supprimé. Il n'y aurait plus qu'un secrétaire général dont les fonctions seraient remplies, en attendant, par M. Durangel.

Le bruit de la démission de M. Beulé est démenti.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Londres, 12 juin, 1 h. 45 soir. — La banque d'Angleterre a réduit son escompte à 6 0/0.

Vienne, 11 juin, soir. — Les journaux reproduisent la nouvelle, contenue dans une correspondance viennoise du Lloyd de Pesth, annonçant que pendant la dernière entrevue du prince royal de Prusse et du prince Humbert, à Milan, un traité d'alliance aurait été conclu entre l'Allemagne et l'Italie.

Les journaux croient que cette nouvelle est bien dans la situation et qu'elle a tout le caractère de la vérité.

Madrid, 12 juin. — La majorité de l'Assemblée s'est réunie pour prendre une décision.

On a craint un instant un conflit armé. Des précautions militaires ont été prises.

Les Cortès ont décidé la formation d'un ministère composé de 4 membres de la droite et de 4 membres de la gauche, sous la présidence de M. Py. Le conflit est conjuré.

M. Figueras est parti précipitamment.

Bayonne, 11 juin. — Il se confirme que M. Beceza, ancien ministre, entrant en Espagne, près Batzan, a été arrêté par les carlistes et conduit comme prisonnier, à Penolapata.

Rome, 11 juin. — Les Italiensche Nachrichten démentent la nouvelle donnée par quelques journaux, de la prochaine arrivée de czar à Rome. L'impératrice de Russie ira rejoindre le czar en Allemagne.

Les journaux cléricaux attaquent vivement le prince de Bismarck pour le discours qu'il a prononcé le 9 juin au Reichstag, relativement à l'élection du Pape.

Rome, 11 juin, soir. — M. Fournier, ambassadeur de France, a été reçu hier par le roi ; il est parti aujourd'hui en congé.

Berlin, 11 juin. — L'ambassadeur de France avait été chargé de remettre à l'empereur deux lettres du maréchal Mac-Mahon, ayant pour but de rectifier l'établissement d'un nouveau gouvernement et de confirmer les anciennes lettres de créance de l'ambassadeur ; l'empereur étant indisposé, les lettres du maréchal Mac-Mahon lui ont été remises par l'entremise du ministère des affaires étrangères ; l'empereur se réserve de recevoir personnellement l'ambassadeur à une époque ultérieure.

La Haye, 11 juin, soir. Le lieutenant général retraité Vanswieten, dernièrement commandant de l'armée des Indes Néerlandaises, a été remis en activité comme lieutenant général de cette armée, il sera mis à la disposition du gouverneur général, afin de diriger les nouvelles opérations contre Atchin, en qualité de commissaire civil du gouvernement et de commandant en chef des troupes.

Amsterdam, 11 juin, soir. — Résultats connus des élections pour la seconde Chambre ; ont été élus 16 candidats libéraux, 11 candidats conservateurs catholiques ou anti-révolutionnaires.

Il y aura, le 23 juin, un scrutin de ballottage pour 7 candidats. Dans cinq districts, le résultat est encore inconnu.

Petersbourg, 11 juin soir. — L'Invalide russe annonce que le 24 avril a eu lieu à Chalaad la jonction de la colonne de Dhisisk et de la colonne de Kasalinsk.

Les Khiviens ont attaqués l'avant-garde russe près de Chalaad. Dans cette affaire, les colonels russe Tichmenoff et Iwanoff et 4 cosaques ont été blessés. Les agresseurs Khiviens ont pris la fuite.

Alexandrie, 11 juin, soir. — Les funérailles de M. Ratazzi ont été splendides et émouvantes. La ville était en deuil, les magasins étaient fermés.

Le cercueil a parcouru quatre kilomètres dans les rues principales, les dames jetaient des fleurs sur son passage.

Il n'y avait pas moins de quarante mille personnes présentes, parmi lesquelles un grand nombre de sociétés ouvrières, les représentants de plusieurs municipalités, beaucoup de maires, les délégués de plusieurs universités.

Plusieurs députés et sénateurs, toutes les autorités civiles et militaires, tout le clergé d'Alexandrie assistaient à la cérémonie qui a duré 5 heures. Des discours ont été prononcés dans le cimetière et ont été très-applaudis.

Constantinople, 11 juin, soir. — Le Courrier d'Orient annonce que Razio Pacha qui a excité de grands mécontentements dans son gouvernement à Jérusalem, permuté avec le gouverneur de Beyrouth.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 12 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Rosswald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 2,000 b. Marché actif, très-bonne demande, disponible et livrable renchérissant.

Liverpool, 12 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Rosswald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Pleinement 2,000 b. Marché actif, livrable plus cher, recettes 13,000 b.

Liverpool, 11 juin.

Ventes 15,000 b., dont 11,000 pour la filature, prix fermes, cotes sans changement. Livraisons 1/16 plus chères. Amérique juin, clause good ordinary 8 13/16, août-septembre, clause low middling 9 1/4.

Louisiane 9 1/8. Gorgie 8 7/8, livrable 8 7/8. Oomra 6 5/16, livrable 6 5/16. Dholerah 6 1/8. Bengale 4. Hausse livrable à New-York 1/8-1/4.

Importations 20,000 b., dont 7,000 b. Amérique. Recettes d'hier 4,000 b. Manchester fermé mais encore calme.

New-York, 9 juin.

Est 272.50, 270.00, 2.00, 1.25. Lyon 273.75, 275.00, 1.25. Midi 277.75, 278.50, 0.75.

Orléans 279.75, 280.00, 0.25. Orléans à Ch. 241.00, 241.00, 0.00.

à Rouen N. 237.00, 237.00, 0.00. à Sud 219.00, 219.00, 0.00.

New-York, 10 juin.

Middling 19 1/2. Change sur France 4 48 3/4. Low middling à New Orleans 114 fr. Recettes 4 jours 10,000 b. Expéditions pour l'Europe 16,000 b.

Avis divers

ANVERS, 11 juin. — Laines : La demande pour cet article continue bonne à des prix très-fermes. On a vendu aujourd'hui 572 balles Plata suint et 209 balles Cap suint.

BORDEAUX, 9 juin. — Laines : On a vendu 67 b. B.-Ayes de fr. 140 à 180 par 100 kilos ; 600 kilos. Plata lavée à fr. 4.75 le kilo ; et 6 b. peaux de moutons de B.-Ayes de fr. 125 à 130.

HAVRE, 10 juin. — Laines : Marché ferme ; on a traité 80 balles de fr. 215 pour Montevideo en suint et de fr. 170 à 180 pour Buenos-Ayres les 100 kilos.

HAVRE, mercredi 11 juin 1872. — Cotons : Ventes totales : 4,182 b. dont 173 b. à livrer.

Malgré les avis plus favorables de Liverpool, les affaires ne s'animent guère sur notre place, mais elles sont bien régulières à prix très-fermes, surtout pour bons cotons. La demande s'est portée aujourd'hui avec une préférence exclusive sur les sortes des Etats-Unis, délaissant à peu près complètement celles de l'Inde.

On continue de traiter quelques affaires à livrer sur échantillon ; nous notons ainsi des Louisiane en mer à peu près low middling à 110 fr. et strict good ordinary à 104 fr.

A terme il y a peu de mouvement, mais grande fermeté. Nous n'avons connu que du juin à 107 50 et ensuite à 108 fr.

Liverpool devient plus actif ; les dépêches donnent 15,000 b. disponible ferme, livrable plus cher.

Manchester était calme hier, mais les cours étaient fermement tenus.

Aux Etats-Unis, les recettes ont été hier de 4,000 b., soit 10,000 b. pour quatre jours, contre 14,000 b. la semaine dernière, et 8,000 b. en 1872.

Nous cotons : Très-ord. Louisiane 110 — Low Midd. L^e en mer 110 —

ditto en charge N — Ordinaire Fernambourg 75 — Ordinaire Oomra 72 — New Oomra, en charge et en mer N — Ordinaire Tinnivelly 75 — Ordinaire Coanadah 73 — Ordinaire Bengale 50 —

ARRIVAGES : Ville-de-Paris (st.), venant de New-York, avec 50 balles coton.

Vendredi 20 Juin.

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.

Pèlerinage d'Hommes A PARAY-LE-MONIAL

Pour le Nord et le Pas-de-Calais

HEURES DES DÉPARTS :

Le départ de Lille aura lieu le jeudi 19, à 8 heures 35 du matin.

Un train spécial partant de Paris à 9 heures du soir amènera les pèlerins à Paray à 7 heures 40 du matin.

Retour de Paray le vendredi 20, à 7 heures 15 du soir.

Retour à Lille le lendemain à 5 heures 14 du soir.

PRIX DES PLACES :

(Aller et Retour)

Y compris les droits pour les frais de l'œuvre

DE LILLE A PARIS

2^e classe 24 fr. 35

3^e classe 19 15

De Paris à Paray 47 fr. 80

1^{re} classe 35 55

2^e classe 30 20

3^e classe 26 20

Pour tous renseignements, s'adresser

rue de la Barre, 29, à Lille.

FABRIQUE DE REGISTRES, lithographie-papeterie Alfred Reboux, rue Nain, 1, Roubaix. Factures, têtes de lettres, mémoires, mandats, etc., fournitures de bureaux.

BOURSE DE PARIS

DU 11 JUIN

VALEURS	Clôture	Cl. préc.	Hausse	Baisse
A TERME				
3 0/0	56.90	56.80	.10	
5 0/0 1871	89.90	89.97 1/2		.07 1/2
5 0/0 1872	91.07 1/2	91.10		.02 1/2
Foncier	500.00	497.50	2.50	
Mobilier	423.75	421.25	2.50	
Général	560.00			
Est	525.00	525.00		
Lyon	850.00			
Midi	597.50	596.25	1.25	
Nord	1628.75	1630.00		1.25
Orléans		820.00		
Ouest		515.00		
Gaz		688.75		
Immobilier				
Suez	445.00	453.75		8.75
Italie	63.50	63.50		
Espagnol	451.25	452.50		1.25
Lombard	425.00	426.25		1.25
Autriche	756.25	758.75		2.50
B. de France	4340.00	4345.00		5.00
B. de Paris	1136.25	1142.50		6.25
COMPTANT				
3 0/0	56.70	56.55	.15	
5 0/0 1871	89.60	89.60		
5 0/0 1872	90.85	90.85		
4 1/2	80.37 1/2	80.00		37 1/2